**Les trois bacs différents sont mis gratuitement à votre disposition.**

Chacun connaît l’utilité économique et écologique du tri. Mais encore aujourd’hui, des bacs refusés parce que le tri n’a pas été effectué nous sont signalés. La vigilance de chacun doit rester de mise.

**Lorsqu’un bac est refusé pour mauvais tri, il se retrouve avec les ordures ménagères résiduelles les lundis, mardis ou vendredis.**

N’hésitez pas à nous contacter pour vous accompagner dans cette démarche de recyclage. Nous sommes à votre écoute : [contactmairie@lerevest83.fr](mailto:contactmairie@lerevest83.fr)

**Que déposer dans les bacs gris ?** *Tous les emballages en plastique et en métal*.

* Les sachets et films d’emballages : sachets de chips, sachets de fromage râpé, films alimentaires, films de packs d’eau ou de lait
* Les pots et barquettes : barquettes de beurre, de jambon, barquettes alimentaires, pots de crème fraîche, pots de yaourt, barquettes de viande, boîtes d’œufs en plastique
* Les petits métaux : couvercle de bocaux, capsules de café en aluminium, capsules de bouteilles, emballages de médicaments en aluminium, pots en métal, bougies chauffe-plat
* Les emballages métalliques : canettes, bombes aérosol, boîtes de conserve, bouteilles de sirop, barquettes aluminium
* Les flaconnages plastiques : les bouteilles en plastique, les bidons en plastique, les flacons en plastiques